

L'obscénité du puissant

Pierre Titeux

Source : IEW (www.iew.be), 6 novembre 2014

Le dimanche 26 octobre au cœur de la nuit, à Sivens, dans le Tarn, en France, un homme est mort la poitrine déchiquetée par une grenade offensive. Cet homme n'était pas fiché au « grand banditisme », il n'était pas non plus un forcené preneur d'otage ou un terroriste, il ne constituait ni une menace ni un danger pour qui que soit. Rémi Fraisse, 21 ans, écolo botaniste et pacifiste, n'avait qu'un tort : se trouver au mauvais endroit au mauvais moment.

Diplômé en « Gestion et défense de l'environnement », ce militant discret de France Nature Environnement, association éminemment respectable au regard de laquelle Inter-Environnement Wallonie apparaîtrait presque comme un nid d'activistes révolutionnaires, il était venu avec quelques amis découvrir la ZAD, la « Zone à défendre », du Testet. Depuis des mois, cette zone humide exceptionnelle est occupée par une poignée d'opposants à la construction d'un barrage qui engendrerait sa disparition. Actif dans la sauvegarde des espèces menacées et particulièrement de la renoncule à feuilles d'ophioglosse présente sur le site, Rémi comprenait le sens de ce combat et partageait son objectif sinon tous ses moyens. Viscéralement non-violent, il ne pouvait en effet se retrouver dans la confrontation physique à laquelle les zadistes les plus radicaux ne rechignaient pas.

Cynisme du destin, c'est à lui, le « gentil », le spectateur égaré sur le champ de bataille, que les armes létales des forces de l'ordre enlevèrent la vie.

Depuis dix jours, beaucoup – tout ? trop ? – a été dit et écrit sur cette affaire. Tandis que ses parents et amis témoignaient d'une dignité remarquable, refusant de s'épancher dans les médias [1] et appelant à la retenue dans les réactions, Rémi Fraisse se retrouva au cœur d'analyses, commentaires et polémiques souvent aussi vains que stériles. Que le propos soit gouverné par la passion ou la raison, la mort de l'homme n'y était que prétexte à des digressions partisans. Le comble de l'indigne fut atteint avec la récupération opérée par les factions extrémistes les plus violentes, celles pour qui l'affrontement n'est pas un moyen ultime mais une fin unique. Le décès de Rémi-le-pacifiste leur servit d'alibi à des actions de guérilla urbaine injustifiées et injustifiables.

Ceux-là doivent être conscients qu'ils salirent la mémoire de celui qu'ils prétendaient honorer. Mais leur bêtise n'est rien à côté du cynisme et de l'obscénité manifestés par Xavier Beulin, président de la FNSEA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Lors d'une rencontre avec la presse le mercredi 29 octobre [2], ce Monsieur s'autorisa à considérer que l'opposition au barrage de Sivens « présentée comme un mouvement pacifique est extrêmement bien organisé » et a généré des « djihadistes verts », ajoutant que « l'équilibre démocratique est aujourd'hui menacé » avant de conclure : « quand une décision est prise, on l'exécute, sinon ce n'est plus une démocratie digne de ce nom » ! Il est utile de relire pour se convaincre d'avoir bien compris : le grand patron de la surpuissante organisation agricole française, celle-là même qui s'autorise tous les débordements et n'hésite pas à combattre les paysans refusant sa vision du métier, ose affirmer que « l'équilibre démocratique est aujourd'hui menacé » par l'opposition citoyenne à un projet reconnu médiocre et dispendieux et que « quand une décision est prise, on l'exécute, sinon ce n'est plus une démocratie digne de ce nom » !!!

Rafraîchissons donc quelque peu la mémoire sélective de Monsieur Beulin.

Le 8 février 1999, à l'instigation de la FNSEA, des agriculteurs venus du Loiret, de l'Eure-et-Loir, de l'Oise, du Loir-et-Cher et d'Ile-de-France se retrouvent à Paris pour mener l'« opération Penalty ». Objectif : investir le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement à la tête duquel se trouve alors la Verte et détestée Dominique Voynet que d'autres de ses opposants, les chasseurs, qualifient élégamment de « salope ». 150 à 200 personnes investissent les lieux pour y mettre le boxon en renversant des rames de papiers et déversant farine et petits pois. Quelques individus particulièrement zélés en profitent pour mettre à sac le bureau de la ministre.

Curiosités : les Renseignements généraux, au courant de l'action, ont omis d'en avertir les services de police et il faudra attendre quarante minutes pour que ceux-ci interviennent... après la bataille ; la mise à sac du bureau ministériel, qui n'a pourtant rien d'une peccadille, restera à jamais impunie car, dit la procureure, « l'instruction n'a pas permis d'en trouver les responsables ». [3]

Le 5 novembre 2004, l'Hôtel des impôts de Morlaix, dans le Finistère, est saccagé et un gendarme grièvement blessé à la tête en marge d'une manifestation de la FNSEA dénonçant la perte de revenus des légumiers victimes de la « crise du chou-fleur ».

Curiosité : les poursuites se termineront par un non-lieu... [4]
Entre août et novembre 2013, les « Bonnets rouges » bretons au sein desquels les agriculteurs sont présents en masse manifestent contre l'instauration d'une écotaxe sur la circulation des poids lourds et détruisent au total 19 portiques et 8 bornes mobiles installés à cette fin. « Dans notre société démocratique, comment des projets, validés de bout en bout par l'Etat, peuvent-ils faire l'objet d'une telle violence ? » serait-on amené à s'interroger à l'instar d'un haut responsable PS. Sauf que le responsable en question est Thierry Carcenac, président du conseil général du Tarn, et que sa sortie porte sur l'opposition au barrage de Sivens où la violence s'est limitée au jet de cocktails Molotov ce qui est certes vilain mais sans commune mesure avec les exactions syndicalisées évoquées ici.

Curiosités : estimés entre 500.000 et 1 millions d'euros par portique et 250.000 euros par borne, les dégâts causés par les « Bonnets rouges » seront pris en charge par... l'Etat (donc les contribuables) français. Quant à l'écotaxe, elle sera... supprimée ! [5]

Le 19 septembre 2014, des agriculteurs membres de la FNSEA incendient plusieurs bâtiments du Centre des impôts et de la Mutualité sociale agricole (MSA) de Morlaix. Tandis que notre cher Monsieur Beulin voyait là « une action d'une violence certaine qui traduit malheureusement une exaspération, une détresse très forte dans le monde agricole aujourd'hui », le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère faisait lui fi de toute diplomatie déclarant « Je tire un coup de chapeau à ceux qui ont osé faire ce qu'ils ont fait. (...) Il faut relativiser, il n'y a pas eu mort d'homme, c'est une forme de témoignage pour dire : « Ecoutez-nous ! » ». [6]

Et c'est l'homme cautionnant, au moins implicitement, ces pratiques corporatistes et criminelles qui ose affirmer sans gêne ni honte que « l'équilibre démocratique est aujourd'hui menacé » par une opposition citoyenne à un mauvais projet et que « quand une décision est prise, on l'exécute, sinon ce n'est plus une démocratie digne de ce nom ». Sans doute considère-t-il que la puissance des intérêts économiques qu'il représente l'affranchit des règles communes... Mais non. Au contraire même.

Les combats des zadistes et des environmentalistes en

général se distinguent d'autres mobilisations en ce qu'ils ne défendent pas des intérêts particuliers mais un bien collectif. De là viennent notamment leurs difficultés à mobiliser largement et à faire valoir leurs arguments ; à Sivens comme ailleurs, la préservation de la renoncule à feuilles d'ophioglosse a peu de chances de prévaloir sur la revendication d'un réservoir d'eau au service de l'agriculture... Même si ce réservoir s'avère *in fine* superflu et surtout si sa construction constitue avant tout un geste de complaisance des autorités en place envers un lobby puissant et des électeurs influents. Ne nous leurrons pas : Rémi Fraisse n'est pas mort pour des idées, il a été victime du destin mais son décès a indéniablement servi sa cause en braquant les projecteurs sur un dossier dont il devint impossible de nier les manques et les failles. Les travaux sont suspendu et le projet sera ré-examiné en prenant enfin en compte les avis et études contestant sa pertinence, soit. Mais sans le drame survenu dans la nuit du 26 octobre, ledit projet, aussi médiocre fut-il, aurait été mené à terme et ses opposants renvoyés à leur statut de « zozos passésistes » décrété par l'inénarrable Pascal Bruckner. [7]

Dans une tribune publiée par « Libération », Bernard Viguié, ancien avocat au barreau de Toulouse, évoque parfaitement la dérive en cours :

« Rappelons l'histoire du barrage de Fourogue près d'Albi, qui concernait à peu près le même cubage, et qui était portée par les mêmes : le président du conseil général, Thierry Carcenac, et la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG). Par jugement du 16 octobre 1997, le tribunal administratif de Toulouse avait ordonné le sursis à exécution de l'arrêté du 30 juillet 1997 déclarant d'intérêt général et d'utilité publique les travaux de réalisation de la retenue de Fourogue, il ordonnait ainsi l'arrêt du chantier. Qu'ont fait alors nos grands défenseurs de l'Etat de droit ? Ils ont laissé faire les travaux. Qu'a fait le procureur de la République d'Albi, qui devait défendre l'Etat de droit ? Rien. Alors que les travaux étaient finis depuis longtemps, le bien-fondé de l'action des opposants a été reconnu finalement par la cour administrative d'appel de Bordeaux par arrêt du 20 avril 2000 (Numéro 98BX00023).

Chacun verra la différence entre les deux affaires. Dans celle de Fourogue, la CACG et le conseil général ont ouvertement, et en toute tranquillité, construit le barrage en infraction. Dans l'affaire de Sivens, les mêmes n'ont eu qu'un but, fort de leur expérience ancienne : mettre tout le monde devant le fait accompli, et cela même en utilisant la force publique pour couvrir une illégalité, avec les résultats que l'on sait.

La cohorte d'hommes politiques qui sont intervenus dans l'affaire de Sivens devrait défendre l'Etat de droit partout et surtout à bon escient, et non en assimilant les opposants au barrage à une bande de casseurs et d'irresponsables alors qu'ils n'ont pas fait le moindre effort pour venir sur place, ni même d'étudier le dossier. A les entendre parler, on voit qu'ils sont de ceux qui ne connaissent de la mer que l'écume. » [8]

Par-delà la mort de Rémi Fraisse et le cas spécifique du barrage de Sivens, ce que cette affaire met en exergue, c'est les accommodements pris avec l'intérêt général dès lors que des enjeux économiques interviennent.

Les politiques en place et certains médias se sont obstinés à nous répéter que le projet de Sivens était parfaitement légal – ce qui est sujet à contestation. Mais combien se sont interrogés pour savoir s'il est légitime ? Question à laquelle tout observateur objectif ne pourra répondre que non, qu'il considère la chose sous l'angle du dimensionnement, du financement ou des atteintes environnementales.

Alors, *in fine*, oui, « l'équilibre démocratique est aujourd'hui menacé ». Mais la menace ne vient pas de là où on nous le

prétend ; elle n'est pas dans le combat des opposants mais dans l'abus de pouvoir de ceux qui le détiennent au nom du peuple.

[1] Les proches de Rémi décidèrent de ne s'exprimer qu'à une seule occasion, sur le site d'information écologique reporterre.net

[2] <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/10/29/97001-20141029FILWWW00257-sivens-la-fnsea-denonce-des-djihadistes-verts.php>

[3] http://www.liberation.fr/societe/2001/06/21/ni-saccage-ni-degats-personne-n-a-rien-vu_368706

[4] http://www.liberation.fr/economie/2007/01/23/a-morlaix-les-paysans-cultivent-l-omerta_82709

[5] <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/04/20002-20131104ARTFIG00275-ecotaxe-l-etat-paiera-la-note-des-portiques-detruits.php>

[6] http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/09/20/le-centre-des-impots-de-morlaix-incendie-par-des-agriculteurs_4491150_3244.html

[7] Dans « Ce soir ou jamais ! » du vendredi 31 octobre sur France 3

[8] « Libération » du lundi 3 novembre 2014